



Mâcon, le 18 avril 2020
11h30

INFORMATION

L'épidémie de Coronavirus reste intense en Saône-et-Loire.

Au 17 avril, selon l'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté, 202 personnes étaient hospitalisées dans les centres hospitaliers et cliniques de Saône-et-Loire : c'est l'effectif de patients hospitalisés le plus élevé depuis le début de l'épidémie. Trente d'entre eux sont pris en charge en réanimation : depuis le 28 mars, le nombre de personnes en réanimation a toujours été supérieur à 30. Quarante-six personnes continuaient à être suivies en soins de suites et de réadaptation. 311 personnes étaient retournées à domicile après hospitalisation.

Depuis le 12 mars, 113 personnes sont décédées des suites du Coronavirus en milieu hospitalier.

Selon Santé Publique France, à la date du 14 avril, en Saône-et-Loire, 85 établissements médico-sociaux dont 51 établissements d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes (EHPAD) avaient procédé à un signalement d'au moins un cas Covid-19 confirmé ou possible entre le 1^{er} mars et le 14 avril. Sur cette même période, 415 résidents, dont 306 résidents d'EHPAD (74%), étaient des cas confirmés ou possibles de Covid-19. Pour les personnels, parmi les 316 cas confirmés ou possibles, 223 travaillaient en EHPAD (71%). 55 personnes étaient décédées dans les établissements médico-sociaux. Parmi elles, 51 sont des résidents d'EHPAD.

Tous les jours, à l'occasion d'une réunion par téléphone, la direction de l'autonomie de l'ARS et la direction de l'autonomie, des personnes âgées et handicapées du Conseil départemental font avec la préfecture de Saône-et-Loire un point sur la mise en œuvre des plans d'action, établissement médico-social par établissement, notamment :

- mesures d'organisation des services (confinement des résidents avec prise de repas en chambre, mise en place d'unité covid-19 et d'équipes dédiées),
- diagnostics et plans d'action en matière d'hygiène et de gestes barrières grâce à l'intervention, parfois quotidienne, d'infirmiers hygiénistes en lien avec le Centre de prévention des infections associées aux soins (Cpias) du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Dijon ;
- propositions de renfort des équipes administratives et soignantes en faisant appel à des volontaires (plateformes de volontariat, réserve sanitaire nationale, personnel infirmier de l'Éducation nationale) et par l'intervention des structures d'hospitalisation à domicile (HAD) ;
- moyens complémentaires d'équipements individuels de protection, notamment des masques, de matériel médical, et de déploiement des tests Covid-19 pour les personnels et les résidents.

C'est chaque jour l'occasion de souligner l'extrême engagement des personnels des établissements médico-sociaux et des EHPAD, qui sans relâche avec un engagement remarquable, sont mobilisés auprès des résidents et de leurs familles. Un grand merci chaleureux à tous.

Aidons-les en adoptant strictement les gestes barrières et les distances entre personnes.